

## La jurisprudence est-elle une source du droit?

Par **Priscas Esse**, le 19/11/2012 à 19:51

Salt jaimerais avoir la résolution complète du sujet "la jurisprudence est-elle une source du droit? j'ai dja traité ce sujet mais pour pouvoir m'amélioré, je voudrais avoir le corrigé type.. merci

Par **bulle**, le 19/11/2012 à 21:13

Bonsoir,

[citation]Point 7) de la Charte du forum:

Concernant les sujets de type devoir donné pour la fac. Nous ne sommes en aucun là pour faire le travail à votre place ! **Dès lors, nous ne répondrons à vos questions que si vous montrez que vous avez un minimum travaillé. Pour cela nous exigeons au minimum un plan détaillé et une problématique de votre part avant d'envisager de vous conseiller.** Vous mâcher complètement le travail ne serait pas un service à vous rendre de toute façon. Et une fois le résultat obtenu, il serait courtois de nous informer de la suite de votre devoir. Donner la correction du prof ne coûte rien et nous permet à nous aussi d'avancer (pensez que quelqu'un d'autre peut avoir le même sujet par la suite). [/citation]

Par **Legem**, le 28/11/2012 à 18:47

Bonjour ,

Compléter peut être votre réflexion à partir de Iuris prudentia ( science du droit à ROME),ensuite la place de la jurisprudence à l'époque barbare, romano-germanique, pendant le royaume deFRANCE, III République, pour parvenir jusqu'à notre République.

Cordialement M

Par **marianne76**, le 30/11/2012 à 12:17

Bonjour,

Legem vous nous faites une dissertation qui s'apparente plus à un devoir d'histoire du droit à mon humble avis

Par **Legem**, le **30/11/2012** à **13:34**

Bonjour Marianne,

Merci de votre rélexion.

J'ai proposé un champs de recherche dans lequel, on pourra trouver des informations à propos de la jurisprudence, sans faire une dissertation!

Cordialement M

Par **marianne76**, le **30/11/2012** à **13:37**

Bonjour,

Dans ce cas là je retire mon observation

Par **Legem**, le **30/11/2012** à **13:44**

Merci mon cher confrère :)

Par **Camille**, le **30/11/2012** à **14:54**

Bonjour,

Admettons, mais alors, tant qu'à brosser une fresque historique de l'histoire de la jurisprudence, ne pas évoquer Napoléon Bonaparte, inspirateur éponyme d'un célèbre code, et le discours préliminaire de Portalis sur l'objet en question, me parait rater une partie non négligeable du champ de recherche.

Par **marianne76**, le **30/11/2012** à **17:53**

[citation]le discours préliminaire de Portalis sur l'objet en question, me parait rater une partie non négligeable du champ de recherche.

[/citation]

C'est clair

Par **Legem**, le **30/11/2012** à **20:02**

le chambre de recherche se élargit.

„On ne peut pas plus se passer dejurisprudence que de lois" Portalis.

Par **Camille**, le **01/12/2012** à **08:38**

Bonjour,

[citation]le chambre de recherche se élargit. [/citation]

Pas tant que ça (si j'ai bien "décodé" votre message !).

Il me semble plutôt que Portalis remet la jurisprudence dans son (vrai) contexte.

[citation]On ne peut pas plus se passer de jurisprudence que de lois[/citation]

Ce qui n'est pas, pour moi, le plus important dans son discours.

La question importante est : "Pourquoi ?"